

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Date d'affichage : 29/04/2025

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 014-200064954-20250428-2025-05-01-DE n°

2025-05-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 28 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le vingt-trois avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : ALEXANDRE Yves, VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie GALLIER Erick, GILLETTE Valérie, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEROUILLY Chloé, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, PATIENCE Mickaël.

Absents excusés : DESGUEE Jérémie donne pouvoir à ALEXANDRE Yves ; DAUTY Virginie donne pouvoir à VENGEONS Christian ; FREENE Anais donne pouvoir à LECUTER Josiane ; MOTTIN Christelle donne pouvoir à LECAPITAINE Christelle ; PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents : GILBERT Sébastien, PELTIER Virginie. RAVACHE Jérôme.

Présents : 15 **Pouvoirs :** 5 **Votants :** 20

La séance a été ouverte à 20h03.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Arrivé à 20h12, Monsieur DAVID a pu prendre part au vote de toutes les délibérations.

Arrivé à 20h30, Monsieur HERVIEU a pu prendre part au vote de toutes les délibérations.

Extension médiathèque : Phase APD et dépôts de subventions

Délibération 2025-05-01

VU les délibérations 2023-12-01, 2024-05-01 et 2025-03-01 approuvant le projet de l'extension de la médiathèque, du recrutement de la Maitrise d'œuvre et de la validation APS ;

VU la délibération 2025-04-14 validant le projet culturel, scientifique, Educatif et social (PCSES) ;

Considérant l'avant-projet définitif exposant les plans du projet de la maitrise d'Œuvre ;

Considérant le plan de financement prévisionnel comme suit :

Plan de financement prévisionnel : Projet d'Extension de la médiathèque				
BESOINS En € - H.T		RESSOURCES En € - H.T		
Études	12 628	Etat -DRAC - DGD	357 473,20	40%
Honoraires	93 150	Etat - DSIL/fond vert	89 368,30	10%
Travaux estimatif (APD)	619 100	Département	268 104,90	30%
Révision	78 000	Autofinancement	178 736,60	20%
Imprévues (5% De la construction)	30 955			
Aménagement Mobilier	59 850			
TOTAL	893 683	TOTAL	893 683	100%

Considérant que les demandes de subventions étant différentes dans leurs objets et dans leurs temporalités, c'est le taux sollicité à l'organisme comme établi ci-dessus qui permettra d'établir le plan de financement si nécessaire ;

Décision : 13 POUR 4 CONTRE 3 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité,

APPROUVE l'Avant-Projet Définitif

VALIDE le plan de financement prévisionnel

AUTORISE le dépôt des demandes de Permis de Construire

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les subventions suivantes :

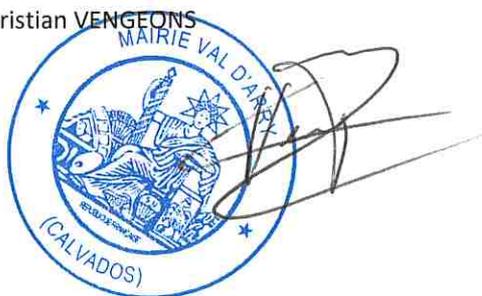
- DRAC : DGD - Construction, rénovation, restructuration, mise en accessibilité ou extension
- DRAC : DGD - Extension ou évolution des horaires d'ouverture
- Conseil Départemental : Contrat de territoire
- ETAT : Fonds Verts
- Autres dispositifs nécessaires au financement du projet

AUTORISE à lancer la consultation des entreprises

AUTORISE à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire le
29/04/2025,

Le Maire, Christian VENGEONS



Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

